

## VÉRIFICATION ADMINISTRATIVE



☐ **Vérifier l'identité de l'élève** en lui demandant son **nom**, son **prénom** et sa **date de naissance**, son **code postal** puis contrôler **sa présence dans la liste des enfants à vacciner**.

☐ **Collecter le carnet de santé** ou **les photos de la page vaccinale sur Colibri** si le carnet est absent.

☐ **Vérifier les vaccins préalablement réalisés** dans le carnet de santé ou via Colibri.

☐ **Vérifier les autorisations parentales :** ☐ HPV **Rappel :** ☐ dTcaP ☐ Méningocoques ACWY **Rattrapage :** ☐ ROR ☐ Hépatite B  
*à partir de janvier 2025*

☐ **Vérifier les schémas vaccinaux :** ☐ HPV **Rappel :** ☐ dTcaP ☐ Méningocoques ACWY **Rattrapage :** ☐ ROR ☐ Hépatite B  
*à partir de janvier 2025*

**Au besoin : Mémos Omedit Vaccination**



- ☐ **Expliquer l'acte à l'enfant.**
  - ☐ **S'assurer de l'état de l'enfant et de ses besoins** (stress, forme physique, ...) au besoin, l'apaiser ou l'isoler.
  - ☐ **Vérifier la conformité du vaccin** : intégrité, aspect, etc.
  - ☐ **S'assurer que les vaccins ont été conservés à la température requise** tout au long du transport et lors du stockage sur le site de vaccination.
  - ☐ **S'assurer de la traçabilité du vaccin** (nom du vaccin, date de péremption, numéro de lot).



- ☐ **Assurer une surveillance de 15 minutes** en position allongée ou semi-assise au sol contre le mur à effectuer idéalement dans la même salle, avec l'installation de paravents ou de tout autre dispositif permettant l'intimité de l'espace de vaccination ou dans un espace très proche pour permettre à l'équipe mobile de vaccination d'intervenir rapidement en cas de repérage de signes inquiétants par les surveillants.
  - ☐ **Fournir de l'eau et un en-cas si besoin.**
  - ☐ **Proposer un support pédagogique pour faire patienter l'élève.**
  - ☐ **Renseigner** au besoin une **fiche d'analyse des vaccins à réaliser** si ils n'ont pas été réalisés et la transmettre à l'enfant pour remise aux parents ;
  - ☐ **Compléter le carnet de santé** (ou, à défaut, une attestation de vaccination si l'enfant ne dispose pas du carnet "physique" à destination du médecin traitant et des parents) **ou une attestation de non-vaccination.**  
*Toutes les vaccinations (date, lieu, nom du vaccin, numéro de lot) doivent être tracées conformément aux bonnes pratiques dans les carnets de santé ou carnets de vaccination.*
  - ☐ **Tracer** les vaccinations réalisées **dans Colibri**
  - ☐ **En cas d'évènement indésirable**, après la prise en charge médicale, **les déclarer** sur le portail de signalement : <https://signalement.social-sante.gouv.fr/>

page 1/2



## Schémas vaccinaux

### VACCINATION

### VACCINS

### SCHÉMAS VACCINAUX

Pour les 11-14 ans  
si la vaccination n'a  
pas encore  
été faite

HPV

Gardasil 9®

Schéma à 2 doses espacées de 5 à 13 mois (entre 11 et 14 ans révolus). Toute nouvelle vaccination doit être initiée avec le vaccin Gardasil 9® pour les personnes non antérieurement vaccinées (vaccins HPV non interchangeables). Toute vaccination initiée avec un vaccin doit être finalisée avec le même vaccin.

Méningocoques ACWY  
(à partir de 2025)

Nimenrix®  
ou  
MenQuadfi® ou  
Menveo®

Vaccination recommandée chez tous les adolescents, indépendamment de leur statut vaccinal entre 11 et 14 ans :

1 injection

Dans le cadre du  
rattrapage chez  
les  
11-14 ans

ROR  
(rougeole,  
oreillons,  
rubéole)

M-M-RvaxPro®  
ou  
Priorix®

Pour être efficacement protégés contre la rougeole, les adolescents devraient avoir reçu 2 doses de vaccin ROR (délai d'un mois entre les doses) après l'âge de 12 mois, quels que soient les antécédents vis-à-vis des 3 maladies. Voir 3 doses si vaccination initiée avant les 12 mois de l'enfant (délai d'un mois entre les doses)

Sinon, rattrapage pour obtenir, au total, 2 doses de vaccin ROR (voire 3 doses pour les personnes ayant initié leur vaccination avant l'âge de 12 mois) avec un délai minimal d'un mois entre les doses, quels que soient les antécédents vis-à-vis des 3 maladies.

Respecter les contre-indications de chaque vaccin. Pour rappel, les vaccins ROR M-M-RvaxPro® et Priorix® sont des vaccins vivants atténués contre-indiqués chez les personnes immunodéprimées et les femmes enceintes.

### POUR INFO

- Diphtérie, tétanos, poliomyélite et coqueluche : un rappel est indiqué entre 11 et 13 ans.
- Hépatite B : un rattrapage vaccinal est recommandé chez les enfants et adolescents jusqu'à l'âge de 15 ans révolus (pour les enfants non antérieurement vaccinés).

#### Définitions :

- Vaccination de rattrapage (OMS) : vaccination d'un individu qui, pour une raison quelconque, n'a pas reçu/a manqué les doses de vaccins auxquelles il peut prétendre, conformément au calendrier national des vaccinations ;
- Vaccination de rappel (Académie Nationale de Médecine) : injection de vaccin effectuée chez un sujet ayant déjà reçu une ou plusieurs injections vaccinales, afin de renforcer l'immunité acquise.

### POUR EN SAVOIR PLUS



#### Synthèses d'information pour les professionnels

- Boîte à outils OMEDIT NA vaccination : autres mémos (HPV, méningocoques, ROR, ...) et jeux dédiés aux maladies à prévention vaccinale ;
- ARS Nouvelle-Aquitaine : Ressources et outils partenaires campagne HPV ;
- Vaccination-info-service version professionnelle : page dédiée aux Infections à Papillomavirus humains (HPV) ;
- E-cancer : Arguments clés vaccination HPV.

#### Réglementation et politiques vaccinales

- Calendrier vaccinal de l'année en cours : pages dédiées aux Infections à papillomavirus humains (HPV) ;
- Journal officiel : Décret n° 2024-499 du 30 mai 2024 relatif à la participation des assurés aux frais liés à la vaccination contre les infections à papillomavirus humains ;



- Instruction interministérielle : N° DGS/SP/DGESCO/2024/87 du 5 juillet 2024 relative à l'organisation d'une campagne nationale de vaccination contre les infections à papillomavirus humains (HPV) au collège à partir de la rentrée 2024.



#### Données scientifiques

- Santé publique France : couvertures vaccinales, données épidémiologiques, données cliniques.



#### Évaluations des recommandations vaccinales et des vaccins

- HAS (avis) : Évaluation de la recherche des papillomavirus humains (HPV) en dépistage primaire des lésions précancéreuses et cancéreuses du col de l'utérus et de la place du double immuno-marquage p16/Ki67.